

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

Le vingt-et-un du mois de décembre deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Édouard PONCET, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : David BEFORT donne pouvoir à Fabien MARTINON

Membres absents excusés : Olivier FAJWISIEWICZ (délibérations 1 à 5)

Secrétaire de séance : Dominique DUBOIS

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'INSTALLATION DE SYSTEMES DE VIDEO PROTECTION SUR LES ESPACES PUBLICS – Délibération 2312001

Monsieur le Maire présente le devis d'Axes Connexion d'un montant de 5 650 € hors taxes pour l'installation de caméras aux abords de l'école.

Il propose de valider ce devis et demander une subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET REGION POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CRECHE – Délibération 2312002

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une micro-crèche estimé à 550 000 € HT, hors maîtrise d'oeuvre, mobilier intérieur, extérieur et raccordement des concessionnaires.

Il propose de solliciter l'Etat pour une subvention au titre de la DETR et la Région pour une subvention au titre du contrat Région ou Bonus Ruralité.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CHOIX DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MICRO CRECHE – Délibération 2212003

La commission appel d'offres s'est réunie le 18 décembre pour étudier les dossiers des candidats ayant répondu au marché pour le projet de construction de la micro-crèche. 3 candidats ont déposé une offre :

- Atelier CD
- Bati Ingénierie
- JMC G Architectes.

Après analyse, l'offre d'Atelier CD est la plus avantageuse économiquement avec une note de 80 sur 100 (prix 30 % références et compétences 70%) pour un montant hors taxes de 51 150€ (soit 9.30 %).

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre d'Atelier CD.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU BUDGET 2024 - Délibération 2312004

Il est demandé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater à compter du 1er janvier 2024 les dépenses d'investissement des différents budgets dans la limite de 25 % des crédits ouverts durant l'exercice 2023 à savoir :

BUDGET PRINCIPAL : 1 070 000
BUDGET ASSAINISSEMENT : 312 155
BUDGET COMMERCE : 29 000
BUDGET CIMETIERE : 350 000
BUDGET RESIDENCE SENIORS : 6 100 000

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MODIFICATION STATUTS SIEMLY – Délibération 2312005

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la délibération du 17 novembre 2023 prise par le Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier acceptant les modifications à apporter aux statuts du syndicat :

- Modification de l'article 1 sur la composition,
- Modification de l'article 4 concernant le siège,
- Modification de l'article 6 relatif au comité syndical.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Olivier FAJWISIEWICZ

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES – Délibération 2312006

Monsieur le Maire laisse la parole à Fabien MARTINON :

L'État a décidé la mise en place d'une politique qui « vise à réduire la dépendance de la France aux énergies fossiles et approvisionnements extérieurs sensibles dans un contexte géopolitique tendu, et à améliorer le pouvoir d'achat. »

Il convient de définir des zones privilégiées pour la production des énergies renouvelables.

Il paraît judicieux de se concentrer sur la production d'énergie photovoltaïque.

Monsieur le Maire propose d'approuver la liste des zones UB, UC, UF au titre des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables en privilégiant le déploiement de l'énergie photovoltaïque sachant que ces installations devront être limitées aux bâtiments.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Christophe GUILLARME :

Cimetière paysager : les travaux seront terminés début janvier. Réception du chantier le 15 janvier à 14 heures.

➤ Nathalie BLANCHARD :

CCAS : Animation de Noël bien passée : 144 colis confectionnés. Bons retours sur les colis « couple ». Elle remercie les élus pour leur aide lors de l'animation et les Baladins qui ont participé au rangement. Le repas des bénéficiaires est prévu le 6 avril 2024.

➤ Mireille PALMIER :

Repas de Noël de l'école bien passé avec 99 enfants plus les enseignants, le personnel et les animateurs du basket.

CMJ : nous avons reçu un courrier de remerciements de la part de la Croix Rouge pour la collecte de denrées sèches.

➤ Christophe GUILLARME :

Service technique : Il peut être envisagé de signer un contrat CAP ou Bac Pro en alternance aménagement paysager (contact pris avec le lycée agricole de Chervé).

Piscine de Feurs : le bassin extérieur sera réaménagé et redimensionné (25m) pour réaliser des économies d'eau et énergie.

Information gendarmerie : Cambriolages en recrudescence, notamment dans les grandes surfaces.

Vœux du Maire le 5 janvier.

TOUR DE TABLE :

Fabien MARTINON :

-ELEA a étudié le projet pour l'exploitation de la future résidence séniors et présenté une analyse budgétaire (loyers potentiels entre 1200 et 1600 € charges comprises),

-Aménagement sécuritaire de la route de Feurs : démarrage le 15 janvier 202,

-Animation de Noël : très belle fête d'hiver. Remerciements aux associations organisatrices.

Philippe SESSIECQ :

-Devis MESPO pour un panneau aluminium ou acier « CIVENS » au rond-point : 3700 € HT sans le socle béton,

-Devis MESPO pour un panneau permanent permettant d'installer les affiches des associations : 1500 € hors taxes,

-Cybersécurité : les services du Département proposent de bénéficier d'une campagne de phishing (envoi de faux mails frauduleux) pour sensibiliser les agents et élus sur un usage vigilant des mails,

-Le couvreur Monsieur Dumortier est présent depuis ce matin pour les travaux de toiture des bâtiments grange et école.

Olivier FAJWISIEWICZ :

-Déploiement des compteurs d'eau connectés : Mise en place des concentrateurs dans le clocher de l'église,

-Animation de Noël : les associations étaient satisfaites,

-Salle de sports : Remerciements pour l'installation des panneaux d'affichage – demande pour installer un frigo (fourni par le tennis de table).

Gérard BORDET :

-Comité du SIEL

Arrêt du cuivre, accompagnement pour la rénovation des écoles (isolation), loi APER, pilotage des éclairages, groupement d'achat.

Fabienne ETAIX :

-L'achat d'un chariot de service serait utile à la salle des Balcons.

Dominique DUBOIS :

-Serait-il possible d'organiser des réunions préparatoires en amont des réunions de conseils pour être au courant des dossiers avant de voter les délibérations ?

Réponse de Monsieur le Maire : voir pour informer les élus des dates de toutes les commissions.

Joëlle BAYARD :

- chemin des genêts trous à reboucher en bordure de la RD,
- Compte-rendu des réunions du CCAS à envoyer,
- jeux des mille euros.

Michelle CHIRAT :

- Formation EFS pour les bénévoles pour la surveillance des collectes,
- Vitesse excessive sur le chemin Charlemagne.

Christophe GUILLARME :

- Organisation des vœux : Rendez-vous à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Le Maire

Christophe GUILLARME

La secrétaire de séance

Dominique DUBOIS